

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A 18 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** le budget primitif 2024 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 28 mars 2024

La Maire,

Christine FRANÇOIS

